

LA TRADITION LITURGIQUE DE L'ÉGLISE ET SES TRADITIONS

Frère Léopold-Marie DOMINI

INTRODUCTION

« Le principal instrument de la tradition de l'Église est renfermée dans ses prières »¹. Cette phrase de Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704) nous indique que c'est d'abord par sa prière – sa liturgie – que l'Église transmet ce qu'elle a reçu du Seigneur². Alors que nous avons déjà vu que la Tradition assure la transmission fidèle du dépôt révélé, nous allons découvrir qu'il existe un autre mode de transmission de ce même contenu : la liturgie.

Dans notre première partie, nous verrons que la liturgie rend présent le mystère du Christ. Mais si la liturgie est célébration de la foi, laquelle ne change pas au cours de l'histoire, comment comprendre l'existence de différents rites dans l'Église ? Le rite romain, auquel nous sommes habitués, n'est pas la seule manière de célébrer la liturgie : les orientaux connaissent ainsi différentes familles liturgiques. La liturgie peut-elle se développer ? Fallait-il une réforme liturgique en 1970 ? De fait, la liturgie cristallise les débats autour du concile Vatican II et de sa réception, devenant souvent un ferment de division entre chrétiens. Entre ceux qui estiment que la liturgie est une fabrication de chaque communauté, au gré des modes et des sentiments du moment, et ceux qui refusent absolument la réforme promue par le concile, nous voudrions accueillir l'appel de Benoît XVI à promouvoir une troisième voie, celle qui considère la liturgie comme un organisme vivant, qui se développe au cours de l'histoire : ce sera l'objet de notre deuxième partie. Nous voudrions ainsi montrer que la liturgie rénovée d'après le souhait des pères du concile Vatican II appartient bien à la Tradition de l'Église, et qu'il est tout à fait raisonnable d'y être attaché : ce sera l'objet de notre deuxième partie³.

¹ J.B. BOSSUET, *Instructions sur les états d'oraison*, I, VI, n°1, cit. in F. CABROL, « Liturgie », in E. AMAN, A. VACANT, E. MANGENOT (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique*, vol. 9/1, Paris, Letouzey et Ané, 1926, col. 787-845 [col. 788].

² Par « prière de l'Église », c'est bien-sûr la prière liturgique qu'il faut d'abord entendre. Bossuet anticipe ainsi une expression d'A.G. Martimort, qui intitula son manuel de liturgie *L'Église en prière*.

La forme même de cette intervention ne prétend pas résoudre de manière définitive ces questions délicates, et souvent passionnées. Nous nous proposons néanmoins de tenter d'apporter des éléments de réponses qui permettront de mieux comprendre que la liturgie est un mystère et que ce mystère a été confié à l'Église afin que, sous la conduite de l'Esprit-Saint, elle en développe les formes liturgiques aptes à l'exprimer pour que tout homme puisse se laisser transformer par la grâce et adorer le Père « en esprit et en vérité » (Jn 4, 24).

I. LA LITURGIE, CÉLÉBRATION DU MYSTÈRE DE LA FOI : LA TRADITION LITURGIQUE DE L'ÉGLISE

« Je suis venu pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10, 10). Cette parole du Seigneur ne s'adresse pas seulement à ses contemporains : elle renvoie au plan de Dieu sur l'humanité. En cette partie, nous voulons expliquer comment la vie divine est transmise aux hommes pour en faire des fils adoptifs de Dieu. Cet aspect de la Tradition, c'est celui de la liturgie. En d'autres termes, nous voulons ici présenter la liturgie en sa nature profonde. Nous le ferons à partir de l'enseignement du concile Vatican II et du Catéchisme de l'Église Catholique (CEC), restant entendue que ceux-ci s'enracinent directement dans la Tradition, notamment dans les enseignements de Pie XII dans l'encyclique *Mediator Dei* (1947).

A. Dieu parle aux hommes et veut en faire ses fils

« Dieu notre sauveur veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Tm 2, 4). Ce plan de Dieu sur

³ « La question de la célébration juste de la liturgie est devenue toujours plus ces dernières années le point central du combat pour le concile Vatican II, pour son évaluation et pour sa réception dans la vie de l'Église. Il y a les défenseurs impitoyables de la réforme, pour qui s'est un insupportable péché que d'avoir concédé à nouveau sous certaines conditions la célébration de la sainte eucharistie selon la dernière édition du missel d'avant le Concile – 1962. En même temps, il est vrai, la liturgie est considérée comme *Semper reformanda* au point qu'en fin de compte c'est la communauté *hic et nunc* qui fait sa propre liturgie par laquelle elle s'exprime. [...] Mais il y a en revanche ceux qui critiquent avec acharnement la réforme liturgique – non seulement sa mise en œuvre concrète mais encore ses fondements conciliaires. Ils ne voient de salut que dans le refus total de la réforme. Entre les deux groupes, celui des réformateurs radicaux et celui de ceux qui la nient radicalement, les voix ont diminué de ceux qui considèrent la liturgie comme quelque chose de vivant et qui du début à la fin doit demeurer en croissance et se renouveler, mais qui en vertu de la même logique tiennent à ce que cette même croissance ne se fasse pas sans maintenir son identité et soulignent encore qu'un développement juste n'est possible qu'en respectant consciencieusement les lois internes de construction propre à cet « organisme » : J. RATZINGER, « Le développement organique de la liturgie » in ID., *Opera omnia*, t.11 : Théologie de la liturgie, Paris, Parole et Silence, 2019 [= OCJR], p. 623-624.

l'homme, préparé dès la création et préfiguré dans les grandes œuvres accomplies au bénéfice du peuple élu, culmine dans l'envoi du Fils sur la terre. Par toute sa vie – ses miracles, ses enseignements, son exemple – et plus encore par sa mort et sa résurrection, le Verbe incarné a parfaitement glorifié son Père tout en réalisant l'œuvre admirable de notre rédemption. Tel est le contenu essentiel de notre foi⁴.

B. Le Christ, plénitude de la Révélation, et le mystère Pascal

Ce mystérieux plan divin s'est réalisé au cours de l'histoire. D'abord simplement préfiguré dans l'AT, c'est surtout par l'incarnation du Fils que le dessein de Dieu se trouve accompli. En assumant notre nature humaine, le Christ révèle le mystère de Dieu et la haute vocation de l'homme, appelé à la communion avec Lui. Plus encore, en souffrant et en mourant pour nous, il détruit la mort et ouvre les portes du Ciel. Par son humanité, le salut est entré dans le monde. Comme le suggère la guérison de la femme hémorroïsse, c'est dans la mesure où nous touchons le corps du Seigneur – où nous sommes en communion avec lui, la tête du corps mystique – que nous avons part au salut. Le concile l'enseigne en ces termes :

Dieu, [...] lorsque vint la plénitude des temps, envoya son Fils, le Verbe fait chair, oint par le Saint-Esprit, pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, pour guérir les cœurs brisés, comme un « médecin charnel et spirituel » le Médiateur de Dieu et des hommes. Car c'est son humanité, dans l'unité de la personne du Verbe, qui fut l'instrument de notre salut. C'est pourquoi, dans le Christ « est apparue la parfaite rançon de notre réconciliation, et la plénitude du culte divin est entrée chez nous ». (*Sacrosanctum Concilium* [SC], n°5)

Ce que ses actes annonçaient se trouve pleinement réalisé dans le mystère pascal. En aimant les siens jusqu'au bout, et en faisant la volonté de Dieu jusqu'à donner sa vie pour nous, notre Seigneur réalisa la glorification parfaite de son Père et notre salut. Or, cet acte n'est pas enfermé dans le passé : il demeure pour tous les temps, fontaine éternelle où les croyants doivent venir s'abreuver pour recevoir la vie divine. Ainsi l'explique le CEC :

Durant sa vie terrestre, Jésus annonçait par son enseignement et anticipait par ses actes son mystère Pascal. Quand son heure est venue, Il vit l'unique événement de l'histoire qui ne passe pas : Jésus meurt, est enseveli, ressuscite d'entre les morts et est assis à la droite du Père « une fois pour toutes » (Rm 6, 10 ; He 7, 27 ; 9, 12). C'est un événement réel, advenu dans notre histoire, mais il est unique : tous les autres

⁴ Cf. aussi Ep 1, 3-9 ; 2 P 1, 4. Le concile résume ainsi : « le Dieu invisible s'adresse aux hommes en son immense amour ainsi qu'à des amis ; il s'entretint avec eux pour les inviter et les admettre à partager sa propre vie » (Constitution dogmatique *Dei Verbum*, n°2 ; cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, 30-09-2010, n°6).

événements de l'histoire arrivent une fois, puis ils passent, engloutis dans le passé. Le mystère Pascal du Christ, par contre, ne peut pas rester seulement dans le passé, puisque par sa Mort, il a détruit la mort, et que tout ce que le Christ est, et tout ce qu'il a fait et souffert pour tous les hommes, participe de l'éternité divine et surplombe ainsi tous les temps et y rendu présent. L'Événement de la Croix et de la Résurrection demeure et attire tout vers la Vie. (CEC 1085)

En assumant notre chair humaine – en devant un homme véritable, excepté le péché – le Christ a réconcilié l'humanité avec Dieu. Par sa mort et sa résurrection, il a mis fin au pouvoir du mal ; par son Ascension, il est entré au Ciel en tant que premier-né d'une multitude de frères ; tête d'un corps aux membres nombreux mais encore en voie d'enfantement. Pour parvenir à cette vie nouvelle, il faut donc avoir part au mystère de la croix : c'est là qu'intervient l'Église.

C. L'Église continue la mission du Christ, principalement par la liturgie

C'est par l'Église que le mystère du Christ demeure présent au cours de l'histoire. Le don de l'Esprit-Saint à Pentecôte inaugure une nouvelle étape dans la « dispensation du mystère : le temps de l'Église, durant lequel le Christ manifeste, rend présent et communique son œuvre de salut par la liturgie de son Église » (CEC 1076)⁵.

En effet, dès les jours de sa vie terrestre, le Christ en institua Douze afin qu'ils demeurent avec lui et partagent sa mission. Au moment de monter au Ciel, il les envoya, non seulement pour prêcher la bonne nouvelle du salut, mais aussi pour « exerc[er] cette œuvre de salut qu'ils annonçaient, par le sacrifice et les sacrements autour desquels gravite toute la vie liturgique » (SC 6)⁶. C'est là le cœur de la mission de l'Église :

[...] la liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. [...] C'est donc [d'elle], et principalement de l'Eucharistie, comme d'une source, que la grâce découle en nous et qu'on obtient avec le maximum d'efficacité cette sanctification des hommes dans le Christ, et cette glorification de Dieu, que recherchent, comme leur fin, toutes les autres œuvres de l'Église. (SC 10)

⁵ Le même numéro ajoute : « Durant ce temps de l'Église, le Christ vit et agit désormais dans son Église et avec elle d'une manière nouvelle, propre à ce temps nouveau. Il s'agit des sacrements ; c'est cela que la Tradition commune de l'Orient et de l'Occident appelle « l'économie sacramentelle » ; celle-ci consiste en la communication (ou "dispensation") des fruits du mystère Pascal du Christ dans la célébration "sacramentelle" de l'Église. »

⁶ Sur le rôle des apôtres et leurs successeurs dans l'Église, cf. aussi CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Lumen Gentium* [LG], n°18-19.

Pour cette œuvre – la glorification de Dieu et le salut des hommes – le Christ s'adjoint l'Église. Cela veut dire que c'est le Christ qui agit principalement dans la liturgie, mais qu'il le fait en union avec l'Église, son épouse. Reprenant un enseignement de Pie XII, le concile enseigne ainsi :

Pour l'accomplissement d'une si grande œuvre [l'œuvre de notre rédemption], le Christ est toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques. Il est là présent dans le sacrifice de la messe, et dans la personne du ministre, « le même offrant maintenant par le ministère des prêtres, qui s'offrit alors lui-même sur la croix » et, au plus haut point, sous les espèces eucharistiques. [...] Effectivement, pour l'accomplissement de cette grande œuvre par laquelle Dieu est parfaitement glorifié et les hommes sanctifiés, le Christ s'associe toujours l'Église, son Épouse bien-aimée, qui l'invoque comme son Seigneur et qui passe par lui pour rendre son culte au Père éternel. (SC 7)

Par la liturgie, notre Seigneur continue donc d'agir, aujourd'hui, pour la gloire de son Père et le salut du monde. La liturgie n'est rien d'autre que la modalité par laquelle l'œuvre de notre rédemption se continue dans le temps. Chaque fois que sont célébrés les sacrements, « c'est l'œuvre de notre rédemption qui s'accomplit »⁷ : le mystère de la croix est rendu présent. Comme le dit le pape saint Léon le Grand (440-461), « ce qui était visible en notre Sauveur est passé dans ses mystères [les sacrements] »⁸. Mais cette actualisation ne se fait que par la médiation rituelle de l'Église, dans laquelle tous les fidèles interviennent, chacun selon sa fonction :

C'est toute la Communauté, le Corps du Christ uni à son Chef, qui célèbre. « Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est "le sacrement de l'unité", c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des Évêques. C'est pourquoi elles appartiennent au Corps tout entier de l'Église, elles le manifestent et elles l'affectent ; mais elles atteignent chacun de ses membres, de façon diverse, selon la diversité des ordres, des fonctions et de la participation effective » (SC 26). (CEC 1140)

Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. (SC 28).

* * *

⁷ Expression tirée du *Missale romanum*, secrète du IX^e dimanche après la Pentecôte (aujourd'hui, prière sur les offrandes du 2^e dimanche du T.O.).

⁸ SAINT LÉON LE GRAND, *Sermo* 74, 2, cit. in CEC 1115. Cf. aussi CEC 1116 : « "Forces qui sortent" du Corps du Christ, toujours vivant et vivifiant, actions de l'Esprit-Saint à l'œuvre dans son Corps qui est l'Église, les sacrements sont "les chefs-d'œuvre de Dieu" dans la nouvelle et éternelle alliance. »

La liturgie est donc avant tout action du Christ, qui s'associe son épouse, l'Église, comme corps hiérarchiquement organisé. En chaque célébration liturgique, c'est l'œuvre de notre rédemption qui s'accomplit. À cette œuvre du Seigneur, les fidèles sont appelés à s'unir, non seulement pour en recevoir les fruits de salut, mais aussi pour apprendre à s'offrir eux-mêmes, afin de devenir de plus en plus semblable au Christ, but ultime de toute vie chrétienne⁹. Nous pouvons ainsi accueillir la définition de la liturgie donnée par le concile, reprise en bonne partie à Pie XII :

C'est à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres. Par conséquent, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré¹⁰. (SC 7)

Mais si la liturgie rend présent l'unique mystère du Christ ; si les rites sont le moyen concret par lesquels le mystère est exprimée, faut-il en conclure que la liturgie catholique est immuable ? Y a-t-il une place pour un développement historique ? Jusqu'ici, nous avons présenté la nature de la liturgie. À présent, il nous faut expliquer comment cette unique tradition liturgique – l'actualisation de l'œuvre de notre rédemption en tous les temps de l'histoire – se déploie en diverses traditions liturgiques.

II. LA TRADITION LITURGIQUE ET SON DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

Nous avons vu que la liturgie est l'action du Christ et de l'Église par laquelle l'œuvre de notre rédemption est continuée au cours du temps, au moyen des

⁹ Cf. LG 11.

¹⁰ « Médiateur entre Dieu et les hommes (1 Tm 2, 5), Grand Prêtre qui a pénétré les cieux, Jésus, Fils de Dieu (cf. He 4, 14), en entreprenant l'œuvre de miséricorde qui devait combler le genre humain de bienfaits surnaturels, eut certainement en vue de rétablir entre les hommes et leur Créateur l'ordre troublé par le péché et de ramener à son Père céleste, principe premier et fin dernière, l'infortunée descendance d'Adam, souillée par la faute originelle. [...] Le divin Rédempteur voulut ensuite que la vie sacerdotale, qu'il avait commencée dans son corps mortel par ses prières et son sacrifice, fût continuée sans interruption au cours des siècles dans son Corps mystique qui est l'Église. [...] L'Église, fidèle au mandat reçu de son fondateur, continue donc la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, principalement par la sainte liturgie. [...] La sainte liturgie est donc le culte public que notre Rédempteur rend au Père comme Chef de l'Église ; c'est aussi le culte rendu par la société des fidèles à son chef et, par lui, au Père éternel : c'est, en un mot, le culte intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres. » : PIE XII, *Mediator Dei*, op. cit., p. 353 ; 354 ; 360.

rites sacramentelles. En cette deuxième partie, nous voudrions présenter le développement de la célébration chrétienne. En effet, l'Évangile ne contient pas d'indications précises qui fassent penser à notre missel actuel : celui-ci est le fruit d'un processus historique qui a conduit à la formation de diverses traditions liturgiques. Nous allons voir, bien que synthétiquement, quelles sont les grandes étapes de la formation de la liturgie. Cela nous aidera à comprendre que la célébration du culte chrétien est un organisme vivant, qui se développe sous la conduite de l'Esprit-Saint. Nous verrons aussi que ce développement est à l'opposé d'une fabrication arbitraire de la liturgie par chaque célébrant.

Nous verrons d'abord comment le Christ a institué une liturgie nouvelle (A). Nous verrons ensuite que dès les premiers siècles se sont formées différentes familles liturgiques (B), puis nous nous concentrerons sur la liturgie romaine, pour retracer les différentes étapes de son développement jusqu'au concile Vatican II (C). Nous terminerons enfin par une présentation de la réforme liturgique demandée par le concile (D).

A. L'institution d'une liturgie nouvelle par notre Seigneur

La liturgie chrétienne plonge ses racines dans la liturgie juive, aspect que nous ne pouvons développer faute de temps. Nous allons nous concentrer sur la nouveauté introduite par Jésus, qui est à l'origine du culte chrétien.

Après avoir fait préparer la salle du repas pascal par ses apôtres, le Christ mangea avec eux la dernière Cène, conformément au rituel juif. Mais au cours de ce repas, il prononce des paroles tout à fait nouvelles : après avoir rendu grâce à son Père, il prit du pain et dit : « ceci est mon corps livré pour vous ». De même, il prit le calice et dit « ceci est mon sang versé pour vous » (Lc 22, 19-20). Et il ajoute : « faites cela en mémoire de moi ». Telles sont les paroles de l'institution du culte nouveau. Essayons de comprendre ce qui se joue.

Par ses paroles, Jésus relie la Cène pascale à son sacrifice du lendemain : le corps rendu présent ; le sang versé, c'est son corps et son sang offerts sur la croix en sacrifice. Jésus, tout en éclairant par avance le sens des événements du vendredi saint, les rend présents comme par anticipation sous les apparences du pain et du vin. L'ordre donné aux apôtres de faire cela en mémoire de Lui ne concerne donc pas la répétition de la Cène en tant que tel, repas pascal sacré que les juifs ne pouvaient célébrer qu'une fois l'an. Il se réfère à la nouveauté introduite par le Christ : ce que les apôtres devront refaire jusqu'à la

fin du monde, c'est cette mystérieuse actualisation du mystère pascal sous les signes sacramentels du pain et du vin¹¹.

Mais comment célébrer ? Jésus a certes institué la liturgie de l'Église, non dans le sens où il a édicté lui-même des règles cultuelles à observer sans altération jusqu'à la fin des temps, mais dans le sens où il en a établi le cœur : rendre présent son sacrifice de la croix¹². L'Église est liée pour toujours à cet ordre : elle doit faire ce que le Seigneur lui-même a fait, non autre chose. En ce sens, toute liturgie est célébration d'un seul et unique mystère, immuable au cours des temps : le mémorial du mystère pascal. Mais les formes rituelles sont confiées aux apôtres : à eux et à leurs successeurs, il appartient de les développer, sous la conduite de l'Esprit-Saint, afin que le mystère célébré soit adéquatement manifesté par les paroles et par les rites. Par conséquent, il convient de distinguer entre le noyau de la liturgie – la célébration du mystère pascal – qui est immuable, et les formes changeantes par lesquelles il est célébré¹³.

La liturgie chrétienne s'enracine donc dans la nouveauté accomplie par Jésus lors de la dernière Cène. Il ne s'agit pas de répéter celle-ci – sinon seuls les hommes pourraient la célébrer, étendues sur des divans... Ce noyau essentiel s'est déployé au cours de l'histoire jusqu'à former différentes familles liturgiques, comme nous allons le voir maintenant.

¹¹ Cf. BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, 22-02-2007, n°11.

¹² « Ce que le Seigneur fait ici, est quelque chose de nouveau, qui est enrobé dans une configuration ancienne – celle du repas rituel juif – mais on lui reconnaît clairement une valeur propre ; quelque chose qui est fait pour qu'on le répète, et qui se détache du contexte dans lequel il se produit. Si nous allons au fond de ce diagnostic, il apparaît que cet enchevêtrement de l'ancien et du nouveau n'est pas dû au hasard, mais qu'il exprime exactement et impérieusement ce qui se passe dans l'histoire du salut. Une nouvelle prière prend place à l'intérieur de la liturgie juive. [...] Parce que ce qui est chrétien en tant que tel n'existe pas encore, mais seulement selon une forme historique encore ouverte à l'intérieur du judaïsme ; la structure chrétienne n'existe pas encore en tant que réalité propre et autonome. Voilà qui nous conduit à affirmer que sont erronées toutes les tentatives pour faire dériver, en droite ligne et sans critique, la structure liturgique chrétienne de la dernière Cène. Nous devons dire maintenant que la dernière Cène de Jésus est ce qui fonde la liturgie chrétienne, mais que celle-ci n'existe pas encore comme telle. » : J. RATZINGER, *Structure et contenu de la célébration eucharistique* [1981], in *OCJR*, p. 328.

¹³ « Dans la liturgie, surtout celle des sacrements, il existe une partie immuable – parce qu'elle est d'institution divine –, dont l'Église est gardienne, et des parties susceptibles de changement, qu'elle a le pouvoir, et parfois même le devoir, d'adapter aux cultures des peuples récemment évangélisés. » : JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Vicesimus quintus annus*, 16, cit. in CEC 1205 (cf. SC 21). Cf. aussi CEC 1200.

B. Existence de différentes familles liturgiques

En raison même de l'expansion missionnaire de l'Église dans différentes cultures, les sources les plus anciennes témoignent d'une grande diversité dans la célébration primitive. Certains parlent de cette première phase comme de celle de la liberté et de l'improvisation. Il ne faut cependant pas exagérer : il est bien certain que la célébration se faisait selon un schéma commun à toute l'Église, ce qui témoigne d'une origine unique – apostolique – de la liturgie chrétienne¹⁴. Cependant, dans une civilisation orale comme celle du Bassin méditerranéen, il n'est pas étonnant que ce cadre se soit transmis tout en laissant une grande liberté quant aux prières ou aux gestes rituels concrets.

À cette diversité primitive succède une phase de centralisation autour des grands patriarcats que sont Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Constantinople et Rome. Les évêques de ces 5 centres – auquel il faudra ensuite ajouter Moscou – vont progressivement réguler la liturgie, en imposant à leur suffragant la manière de célébrer en vigueur dans leur ville patriarcale. La plupart de ces évêques étaient d'ailleurs de grands théologiens et souvent aussi des poètes : il n'est pas rare qu'ils soient les auteurs des formulaires liturgiques qu'ils ont ensuite diffusés dans leur territoire. Un exemple parmi tant d'autres : saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, auteur d'une anaphore toujours utilisée aujourd'hui et d'un certain nombre d'hymnes liturgiques. On compte ainsi 23 rites orientaux (dont 22 existent aussi bien chez les catholiques que chez les orthodoxes). En ce qui concerne l'Occident, nous connaissons tous le rite romain, mais il en a existé d'autres : rites gallican (Gaule), mozarabe (Espagne), ambrosien (Milan : saint Ambroise), africain, ou celtique, sans compter ceux propres à certains Ordres religieux. Aujourd'hui, subsistent le rite ambrosien, le rite mozarabe et ceux de certains Ordres¹⁵.

En définitive, le mystère célébré est tellement grand qu'aucune tradition liturgique ne peut prétendre à elle seule réussir à l'exprimer en plénitude. La diversité des traditions liturgiques est donc une richesse, qui révèle la diversité des cultures et la capacité de la liturgie à s'adapter à la mentalité de chaque

¹⁴ « Il n'y a aucun doute, par exemple, qu'un rituel élémentaire du baptême et de l'eucharistie a dû nécessairement exister très tôt. On relève de substantielles coïncidences entre les rituels archaïques de Rome, de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie. En ce qui concerne la messe, en particulier : la lecture de l'Évangile, la liaison de l'eucharistie à la réunion de prière, les oraisons solennelles, le baiser de paix, le rôle des diacres, l'Amen du peuple, l'envoi aux absents, sont autant de traits communs, étrangers à l'Écriture et aux usages juifs. On peut tenir pour probable qu'ils viennent de l'organisation primitive du culte à Jérusalem. » : B. CAPELLE, « Autorité de la liturgie chez les Pères », *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, 21 (1954), p. 20.

¹⁵ Cf. CEC 1203.

époque¹⁶. Par ailleurs, comme c'est toujours le même mystère qui est célébrée, cette diversité ne nuit pas à l'unité de l'Église.

C. Le développement organique de la liturgie romaine

La liturgie que nous célébrons habituellement est dite "romaine" car elle nous vient de l'Église de Rome. Ses origines sont encore peu connues ; sans doute a-t-elle subi l'influence des rites d'Afrique du Nord. Jusqu'au concile, son développement peut se résumer en 4 étapes. Nous ne pourrions entrer dans les détails mais cela nous aidera à comprendre que la liturgie est un organisme vivant, qui se développe dans le temps.

1. Les premiers témoignages sur la liturgie romaine et la liturgie romaine classique

Dès le NT, nous voyons les apôtres attentifs à mettre en pratique le commandement du Seigneur. Aux corinthiens (1 Co 11, 23-26), saint Paul explique que la célébration dépend de ce qu'on lui a transmis : « J'ai moi-même reçu ce qui vient du Seigneur, et je vous l'ai transmis ». À cette époque, la liturgie chrétienne est encore liée à un repas fraternel, même si le moment proprement eucharistique s'en distingue nettement. Avec l'apôtre des nations, on voit déjà se dessiner la séparation claire de ces deux moments, qui conduira progressivement à l'abandon pur et simple du premier.

En dehors du NT, un autre témoignage important est celui de saint Justin. Vers 150, il décrit la célébration de la messe dominicale à Rome¹⁷. On peut tirer de ce texte quelques éléments importants :

¹⁶ Cf. CEC 1200, 1204-1209.

¹⁷ « [Le jour qu'on appelle jour du soleil, a lieu le rassemblement en un même endroit de tous ceux qui habitent la ville ou la campagne. On lit les mémoires des Apôtres et les écrits des Prophètes, autant que le temps le permet. Quand le lecteur a fini, celui qui préside prend la parole pour inciter et exhorter à l'imitation de ces belles choses. Ensuite, nous nous levons tous ensemble et nous faisons des prières] pour nous-mêmes... et pour tous les autres, où qu'ils soient, afin que nous soyons trouvés justes par notre vie et nos actions et fidèles aux commandements, pour obtenir ainsi le salut éternel. Quand les prières sont terminées, nous nous donnons un baiser les uns aux autres. Ensuite, on apporte à celui qui préside les frères du pain et une coupe d'eau et de vin mélangés. Il les prend et fait monter louange et gloire vers le Père de l'univers, par le nom du Fils et du Saint-Esprit et il rend grâce (en grec : "eucharistian") longuement de ce que nous avons été jugés dignes de ces dons. Quand il a terminé les prières et les actions de grâce, tout le peuple présent pousse une acclamation en disant : Amen. Lorsque celui qui préside a fait l'action de grâce et que le peuple a répondu, ceux que chez nous on appelle diacres distribuent à tous ceux qui sont présents du pain, du vin et de l'eau "eucharistiés" et ils en apportent aux absents (S. JUSTIN, *Apol.* 1, 65 [le texte entre crochets est du chapitre 67]). » (CEC 1345)

- On se rassemble « le jour du soleil », dans un seul endroit ;
- 1^{re} partie : lecture de la Parole de Dieu (Apôtres, prophètes). Il est probable qu'il s'agissait d'une lecture continue, par un ministre distinct de celui qui préside.
- Le président fait une exhortation, afin que ce qui a été proclamé passe dans la vie des fidèles.
- Prière des fidèles, pour le monde et pour eux.
- Baiser de paix, puis procession des offrandes.
- Longue prière du président qui « rend grâce » (*eucharistein*). Importance de l'acclamation finale du peuple à travers l'« Amen ».
- Les diacres distribuent la communion. On pense aussi aux absents.

Avec l'Édit de Milan (313), l'Église sort au grand jour. Pour la liturgie romaine, c'est l'époque dite « classique » (IV^e-VIII^e s.). Les premiers livres liturgiques sont écrits (les sacramentaires...) ; les lieux de culte prolifèrent ; le canon romain – la prière eucharistique – remonte à cette période. Vers 350, le grec laisse place à la langue latine.

2. La période franco-germanique

Cette liturgie de la ville de Rome cohabite donc, en Europe, avec d'autres rites, jusqu'aux carolingiens. Avec eux commencent une nouvelle période de la liturgie romaine (IX^e-XII^e s.).

Charlemagne, subjugué par la beauté de la liturgie romaine, et désireux d'unifier les territoires de l'Empire grâce à une même liturgie, demande au pape Hadrien I^{er} une copie d'un sacramentaire pontifical (785) et impose ce missel dans tout l'empire.

Cette réforme liturgique va poser problème. La liturgie romaine est sobre : peu de gestes, peu de paroles, peu d'accessoire : la concision et la précision du latin suffisent à dire l'essentiel ; on ne s'embarrasse pas de sentiments. L'ancienne liturgie gallicane, au contraire, aimait les symboles, la profusion des mots et la poésie : les prêtres de l'Empire ne se sentaient donc pas à l'aise avec cette nouvelle liturgie. Leur foi et leur piété ne parvenaient pas à s'exprimer.

Deux conseillers de Charlemagne comprirent la situation proposèrent une solution. Alcuin et saint Benoît d'Aniane intégrèrent aux éléments romains des éléments locaux. Par exemple :

- L'ajout de nouvelles prières : pour soutenir et exprimer sa foi personnelle, le célébrant prononce des prières privées, à voix basse : les apologies. On les trouve aussi bien avant le début de la célébration, lorsqu'il revêt les ornements sacrés (et même lorsqu'il se coiffe !) qu'au moment clé de la liturgie (pardon des péchés avec le confiteor ; prière avant la proclamation de l'Évangile ; au début de l'offertoire, ou au moment de communier).
- De nouveaux gestes : toujours pour favoriser une meilleure intelligence du rite et aider le prêtre à les vivre de l'intérieur, on commence à accompagner certaines paroles d'un geste qui rend plus évident leur signification. Par exemple, la parole *benedixit* s'accompagne d'un geste de bénédiction. Parallèlement, la dévotion en la présence réelle du Seigneur dans le Saint Sacrement se développe, ce qui se traduit par l'introduction de nouveaux gestes, notamment l'élévation de l'hostie (Paris, vers 1200), mais aussi l'introduction d'un tabernacle fixe dans l'Église et des gestes d'adoration (généflexion, inclination profonde).

On a donc une nouvelle forme liturgique, la liturgie romaine franco-germanique, diffusée dans toute l'Europe, tandis que Rome pratique encore une liturgie romaine "pure". Mais cet enrichissement ne va pas tarder à repasser les Alpes. Parmi les grandes tendances de l'évolution de la liturgie à cette époque, on peut noter :

- De plus en plus, le prêtre se coupe des fidèles. Il y a d'une part le rôle de plus en plus important de la *schola* : ce n'est plus le peuple qui répond au prêtre, mais le chœur. D'autre part, le prêtre agit en parallèle de l'assemblée : le prêtre tend à faire lui-même tout ce qui auparavant était dévolu à d'autres ministres, quitte à ce que ceux-ci les fassent de leur côté. C'est le cas par exemple des lectures, ou du Canon romain. La grande prière eucharistique, initialement récitée à voix haute (sauf en pays franc), va être prononcée de plus en plus à voix basse. Pour soutenir sa prière, le peuple trouve donc refuge dans d'autres méditations, par exemple le rosaire. Par ailleurs, l'action liturgique se centre sur l'autel, au détriment de l'ambon.
- La communion des fidèles se raréfie, au point de ne plus être prévu par le rituel.

3. La liturgie de la curie romaine

Dans le même temps, la ville de Rome connaît une période de crise (le siècle de fer, IX^e-X^e s.). La liturgie romaine n'est pas épargnée, au point que lorsque

l'empereur Othon demande à être couronné, le pape lui demande de venir avec ses propres livres liturgiques (962)... qui ne sont pas romain, mais franco-germanique. Une nouvelle étape s'ouvre pour la liturgie romaine, qui intègre depuis lors de nombreux éléments franco-germaniques.

Cette liturgie va devenir celle de la curie romaine, dont un *Ordo Missae* est publiée en 1277. Or, nous sommes en effet à l'époque de la naissance des Ordres mendiants. Ces religieux missionnaires, recrutant des membres dans toute l'Europe, ressentent le besoin de célébrer de la même manière pour garantir leur unité. C'est ainsi qu'ils choisissent d'adopter la liturgie romaine de 1277, la répandant en Occident à travers leur mission. Cette diffusion est facilitée ensuite par le premier missel imprimé (1474).

4. La réforme tridentine

Nous arrivons à l'époque du concile de Trente (1545-1563). En ce temps, la liturgie connaît une période de décadence. Les erreurs protestantes se sont diffusées et influencent certaines prières de la messe ou certains rites. Les erreurs d'impression des missels ne favorisent pas une célébration digne des sacrements. C'est dans ce contexte que le concile promeut une importante réforme liturgique, qui s'enracine dans un enseignement très complet sur les 7 sacrements.

Du point de vue de la célébration, le concile veut favoriser une liturgie qui exprime correctement le mystère, sans empêcher la participation des fidèles. La question de la langue à employer est longuement débattue par les Pères. Le concile encourage la communion fréquente. Plus important encore, il est demandé au Pape la promulgation d'un missel qui s'imposerait à toute la chrétienté.

Ce missel sera promulgué par Pie V en 1570. Pour le préparer, une commission fut mise en place. Elle procéda à une révision du calendrier liturgique, pour que le dimanche revienne à la première place. On réglemente les messes votives (qui font mémoire d'un aspect du mystère de la foi : le Précieux Sang par ex.) ; on supprime un certain nombre de séquences (méditation poétique sur un mystère en particulier) pour n'en garder que 5 ; on réordonne les gestes et prières que le prêtre dit à voix basse. En tout cela, ceux qui travaillèrent à cette réforme voulurent œuvrer *ad pristinam sanctorum patrum normam* : en vue de restaurer les normes reçues des saints Pères [de l'Église]. Saint Pie V put ainsi imposer ce missel rénové à toute l'Église, ne laissant subsister que les rites pouvant justifier plus de 200 ans d'âges. Dans les faits, le rite romain fut accepté partout, quoique lentement : en certains endroits, il faudra 3 siècles pour qu'il soit reçu.

Ce missel se distingue peu de celui de la curie imprimée en 1474, et son adoption ne provoqua pas de changement notable dans l'*ars celebrandi*. C'est surtout l'architecture sacrée qui s'en ressentit. On a parlé plus haut d'un mouvement qui poussait à séparer de plus en plus le prêtre des fidèles. Le XII^e siècle est ainsi l'âge d'or de l'architecture gothique, avec une abside très prolongée, au fond de laquelle se trouve l'autel. La nef est donc éloignée du centre de l'action liturgique, séparation souvent matérialisée par de magnifiques jubés, véritable dentelle de pierre. Avec la Réforme tridentine, au contraire, on rapproche l'autel du peuple ; on y met le Saint Sacrement, centre vers lequel tout converge. Cela nécessita toutefois de détruire les splendides jubés...

C'est ce missel de 1570 que l'on nomme parfois improprement "missel de saint Pie V"¹⁸. Mais il ne s'agit pas d'un texte publié *ex nihilo* : il est le fruit d'un long développement, codifié et imposé pour la première fois à toute l'Église, qui ne prétend pas mettre un point d'arrêt au développement de la liturgie. Diverses corrections lui seront d'ailleurs apportées au cours de l'histoire : Clément VIII en 1604 ; Urbain VIII en 1634 ; Pie X en 1914 ; Jean XXIII en 1962.

D. Le développement de la liturgie romaine après le concile : une liturgie nouvelle ou restaurée ?

Ce missel publié par saint Pie V permit à l'Église de répondre aux erreurs protestantes. Cependant, l'idéologie des Lumières et le sécularisme, lancèrent de nouveaux défis à l'Église. Plus positivement, le XVII^e et les siècles qui suivent voient la redécouverte d'un grand nombre de textes patristiques, de sources liturgiques (anciens sacramentaires, témoignages archéologiques) qui conduisent à la naissance, à la fin du XIX^e, d'un mouvement désireux de renouveler en profondeur la vie de l'Église. En liturgie, ce sera le "Mouvement liturgique". Pour bien comprendre ce mouvement, il faut toutefois être conscient de ce qu'était la liturgie avant le concile Vatican II.

¹⁸ Ainsi, le cardinal Ratzinger remarquait : « [Il] n'existe pas de liturgie tridentine et [avant] 1965, cette expression n'aurait rien représenté pour personne. Le concile de Trente n'a pas "fabriqué" de liturgie et au sens strict il n'existe pas de missel de Pie V. Le missel paru en 1570 par décret de Pie V se différenciait en peu de choses seulement de la première édition imprimée du missel romain parue juste cent ans auparavant. Dans la réforme de Pie V il s'agissait au fond uniquement de supprimer les proliférations du Moyen-Âge tardif qui s'y étaient glissées [...]. Pour la liturgie catholique, quatre cents ans d'âges seraient trop peu : elle remonte en réalité au Christ et aux Apôtres, et c'est de là qu'elle nous est parvenue à la faveur d'un mouvement unique et continu » : J. RATZINGER, *La liturgie est-elle changeable, oui ou non ?*, in *OJR*, p. 557.

1. Nécessité d'une réforme

Nous ne prétendons pas donner des indications exhaustives sur la manière de célébrer la liturgie dans la première moitié du XX^e s. On peut toutefois donner quelques témoignages qui nous font comprendre que la liturgie était devenue un ensemble de normes rituelles que les prêtres devaient observer. Les fidèles devaient certes être présents à la messe, mais ce qu'ils y faisaient n'avait aucun impact : non seulement leur participation n'est pas prévue par le rituel, puisque la messe-cadre est celle du prêtre assisté par un servant, mais on ne communie pas nécessairement pendant la messe, et on peut suivre celle-ci aussi bien en disant son chapelet qu'en lisant son missel ou un autre livre de dévotion. Nous nous contenterons d'un exemple pour illustrer ce hiatus entre la foi et la vie spirituelle. Il nous vient de Ratzinger et concerne la célébration de Pâques.

Le Samedi Saint, dans la forme qui fut la sienne jusqu'à sa récente réforme [1951], nous offre l'exemple peut-être le plus parlant de la coexistence d'une liturgie fossilisée et d'une paraliturgie vivante. Au petit matin, on célébrait dans des églises presque vides la solennité liturgique de la résurrection du Seigneur, office qui n'avait à peu près aucun retentissement dans la conscience des fidèles, alors que le soir, le peuple fêtait la résurrection à sa manière, avec tout l'éclat de la joyeuse expressivité baroque. Entre les deux offices s'écoulait un jour de silencieux recueillement auprès de la tombe du Seigneur, absolument pas perturbé par le fait que la liturgie officielle avait depuis longtemps fait retentir dans l'indifférence totale de sa tour d'ivoire l'alléluia pascal.¹⁹

¹⁹ J. RATZINGER, *Mon concile Vatican II, enjeux et perspectives*, Artège, 2011, p. 150. Le même auteur ajoute un autre exemple : « En purifiant la parole de son caractère rituel pour lui redonner son caractère de parole, la réforme liturgique a accompli un acte d'une importance décisive. Nous nous apercevons aujourd'hui progressivement de tout ce qu'il y avait, en fin de compte, de non-sens, de douteux, de malhonnête lorsque, avant l'Évangile, le prêtre demandait à Dieu de lui purifier son cœur et ses lèvres, comme il avait purifié les lèvres du prophète Isaïe avec un charbon ardent, pour qu'il puisse annoncer la Parole de Dieu avec dignité et compétence. En effet, il savait bien qu'ensuite il murmurerait pour lui seul cette parole de Dieu, sans penser à l'annoncer, tout comme il avait murmuré cette même prière. Ou bien, lorsqu'il disait *Dominus vobiscum*, ce "vous" auquel s'adressait cette salutation n'existait pas. La parole s'était vidée en devenant rite, et ici la réforme liturgique n'a rien fait d'autre que de remettre en valeur le sérieux de la parole et, en même temps, du culte lié à la parole. » : *Ibid.*, p. 267-268. Dom Botte donnait l'exemple de la communion données tous les quarts d'heure : B. BOTTE, *Le mouvement liturgique, témoignages et souvenirs*, Paris, Desclée, 1973, p. 10-11. On peut penser aussi à R. Guardini, qui, jeune prêtre, était exaspéré par ces religieuses qui récitaient pieusement leur chapelet pendant qu'il leur célébrait la messe devant le Saint Sacrement exposé, cf. H.-B. GERL-FALKOVITZ, *Romano Guardini, 1885-1968 : sa vie et son œuvre*, Paris, Salvator, 2012, p. 118.

2. Brève présentation du Mouvement liturgique

C'est dans ce contexte que naît le Mouvement liturgique. Il puise ses racines dans l'œuvre de dom Guéranger (1805-1875), restaurateur de la présence bénédictine en France après la révolution. À une époque encore marquée par les liturgies néo-gallicanes²⁰, l'abbé de Solesmes initia un mouvement de restauration de la liturgie romaine. Il entreprit aussi une vaste œuvre didactique afin que les fidèles puissent comprendre la liturgie et son rythme, créant l'expression « l'année liturgique ».

Ses efforts influencèrent bon nombre d'abbaye bénédictine. On assista à un grand mouvement de recherche historique, de redécouverte des Pères, et aussi d'initiatives plus ou moins heureuses et plus au moins autorisées. C'est le temps où le scoutisme obtient de pouvoir dire la messe dehors ; où on réfléchit sur la place du prêtre à l'autel ; où on lit en doublon les lectures dans la langue du peuple... Comme le dira Guardini, on a redécouvert que, dans le missel, il n'y avait pas que du rouge – les rubriques qui indiquent ce qu'il faut faire – mais qu'il y avait aussi du noir – les prières – et que celui-ci devait avoir la première place.

Le Mouvement liturgique n'est pas seulement le fait de prêtres ou religieux intellectuels : on trouve aussi des pasteurs d'âmes, préoccupés de redonner au peuple de Dieu l'accès à la source première de sa sanctification : la grâce donnée dans les sacrements. Même si certaines expériences donnent l'impression d'une certaine anarchie, il est indéniable que la plupart étaient animés par un véritable souci des âmes. C'est dans cette logique qu'ils ont cherché les meilleurs moyens pour favoriser la participation des fidèles.

À cet égard, on peut dire qu'il fut quelque chose de très positif dans l'histoire de l'Église du XX^e s. Le Pape Pie XII, au terme d'un rassemblement de liturgistes à Assise, reconnu la dimension providentielle de ce mouvement :

Le mouvement liturgique est apparu ainsi comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit dans son Église, pour rapprocher davantage les hommes des mystères de la foi et des richesses de la grâce, qui découlent de la participation active des fidèles à la vie liturgique²¹.

²⁰ Dès 1685, M^{gr} François Harley, évêque de Paris, avait publié pour son diocèse un missel propre, fruit d'un travail visant à revenir aux traditions liturgiques du diocèse. Au XVIII^e siècle, 90 des 139 diocèses de France avaient une liturgie néo-gallicane, la plupart reprenant le missel de Paris.

²¹ PIE XII, Discours aux participants au Congrès international de liturgie pastorale (Assise), 22-09-1956.

Si des écueils se manifestent, il reste qu'une réforme liturgique apparaissait nécessaire²². C'est le concile Vatican II qui la mit en œuvre.

3. La théologie de l'édition du missel publiée par saint Paul VI

Déjà au XVIII^e siècle, le pape Benoît XIV créa une commission de réforme (1741-1747), mais, insatisfait des propositions, il résolut de s'en occuper personnellement. La mort l'empêcha de mener à bien ce projet. Saint Pie X s'engagea pour un renouveau de la liturgie. En 1903, il encouragea la restauration du chant grégorien, en vue d'une meilleure participation des fidèles. Ses encouragements à la communion fréquente, l'abaissement de l'âge de la première communion, quelques modifications dans l'année liturgique pour retrouver la place centrale du dimanche, sont autant d'ébauches d'une œuvre plus importante de réforme. Celle-ci commencera avec le pape Pie XII. Celui-ci créa une commission devant réaliser une complète réforme de la liturgie. Avec M^{sr} Annibale Bugnini comme secrétaire, ce groupe commence par travailler sur la semaine sainte. En 1951, l'antique vigile pascale est ainsi restaurée et retrouve sa place le samedi saint au soir. En 1955, c'est la semaine sainte en son entier qui est revue. On permet l'usage de la langue vernaculaire dans le rituel (pour la célébration des sacrements), on atténue le jeûne eucharistique et une nouvelle version du psautier est promulguée. Un grand projet de réforme des rubriques est initiée, qui n'aboutira qu'en 1962, sous Jean XXIII. À cette époque, le concile est commencé : le pape lui laisse le soin de continuer l'œuvre initiée par son prédécesseur.

Pour ce faire, SC commence par définir ce qu'est la liturgie (1-20) puis définit les grandes lignes de la « restauration » de celle-ci, qui doit manifester son « développement organique » (SC 23 ; cf. 21-130) :

[...] Cette restauration doit consister à organiser les textes et les rites de telles façons qu'ils expriment avec plus de clarté les réalités saintes qu'ils signifient, et que

²² On notera que M^{sr} Lefebvre, qui a voté la constitution conciliaire sur la liturgie, admettait lui aussi la nécessité d'une réforme : « Quelque chose était à réformer et à retrouver. Il est clair que la première partie de la Messe faite pour enseigner les fidèles et leur faire exprimer leur foi avait besoin d'atteindre ces fins d'une manière plus nette et d'une certaine manière plus intelligible. À mon humble avis deux réformes dans ce sens semblaient utiles : premièrement les rites de cette première partie et quelques traductions en vernaculaire. Faire en sorte que le prêtre s'approche des fidèles, communique avec eux, prie et chante avec eux, se tienne donc à l'ambon, dise en leur langue la prière de l'oraison, les lectures de l'Épître et de l'Évangile ; que le prêtre chante les divines mélodies traditionnelles le Kyrie, le Gloria et le Credo avec les fidèles. Autant d'heureuses réformes qui font retrouver à cette partie de la Messe son véritable but » : M^{sr} M. LEFEBVRE, « Perspective conciliaire entre la 3^e et la 4^e session », *Itinéraires* 95 (1965), p. 78-79, cit. in Y. CHIRON, *Annibale Bugnini (1912-1978), réformateur de la liturgie*, Paris-Perpignan, Desclée de Brouwer, 2016, p. 106, n. 124.

le peuple chrétien, autant qu'il est possible, puisse facilement les saisir et y participer par une célébration pleine, active et communautaire. (SC 21)

Paul VI mit en place un conseil spécialement chargé de mettre en œuvre la constitution conciliaire sur la liturgie, le "Consilium ad exsequendam Constitutionem de Sacra Liturgia", coordonné par M^{gr} Bugnini²³. Fruit du travail de ce groupe regroupant des évêques et des théologiens du monde entier, la publication d'une nouvelle édition du Missel romain en 1969-1970.

Au début du missel, nous trouvons exposés les principes fondamentaux qui ont guidé ce travail de restauration. Comme Pie V, Paul VI a voulu que chacun des livres liturgiques soient précédés par un texte introductif, à ceci près qu'il ne s'agit plus d'un catalogue de choses permises ou défendues, mais d'une petite catéchèse portant sur la nature du rite : la « Présentation générale du Missel romain » (PGMR). Conscient des difficultés qui ont accompagné la publication du Missel, le pape a fait ajouter une introduction à cette présentation, destinée à répondre à ceux qui accusent la réforme liturgique d'être en rupture avec la liturgie précédente. Trois points sont à considérer.

1. Le Missel témoigne d'une même foi : le texte montre que le renouveau liturgique professe la même foi en ce qui concerne la messe comme saint sacrifice, la présence réelle, la nature du sacerdoce ministériel et du sacerdoce commun des fidèles.
2. Il s'insère dans une tradition liturgique ininterrompue : le texte cite la phrase de saint Pie V pour faire comprendre l'état d'esprit de la réforme liturgique : *ad pristinam sanctorum patrum normam* : on entend imiter le travail fait après le concile de Trente et restaurer la liturgie à la lumière de la théologie des Pères. Il y aurait biens-sûr un risque, celui de faire de l'archéologisme en pensant que la meilleure façon de célébrer est de revenir aux temps apostoliques, niant ainsi tout développement légitime. En fait, il s'agit de se rappeler que, pour tous les temps, la tradition des Pères doit servir de critère d'évaluation de la fidélité de l'Église. En ce sens, retrouver des textes liturgiques de l'époque patristique est un enrichissement (par ex : les préfaces, ou certaines oraisons ; la récitation du canon à voix haute).
3. Il s'adapte à de nouvelles conditions : le pape ne nie pas les changements considérables que traverse la société du XX^e siècle. À cette lumière, il semble juste d'introduire quelques changements pour per-

²³ PAUL VI, *Motu proprio Sacram liturgiam*, 25-01-1964 ; lettre de la Secrétairerie d'État du 29 février 1964.

mettre à la liturgie de continuer à parler à l'homme d'aujourd'hui. Parmi eux, mentionnons l'usage plus large de la langue vernaculaire, la plus grande possibilité de communier sous les deux espèces et l'encouragement à communier pendant la messe ; la rédaction de messes pour circonstances diverses, qui accompagnent la vie de l'homme (travail, prière pour la paix, etc.) et dont les textes sont basés sur l'enseignement de Vatican II.

C'est sur ces principes que se met en œuvre la réforme liturgique. Il est donc important de prendre conscience des beaux fruits de cette nouvelle étape du développement liturgique. En effet, quelle richesse ne sont pas mises à disposition des fidèles, si l'on pense à certaines décisions : lecture beaucoup plus importante de l'Écriture ; participation active des fidèles par le chant ; les processions, les réponses ; préfaces anciennes restaurées ; actualisation du sanctoral, etc. Des choses qui nous paraissent évidentes, comme commencer ensemble la célébration par un signe de croix et une demande de pardon, ou le temps d'action de grâce après la communion, sont des fruits de la réforme liturgique.

Parler de « réforme liturgique » ou mieux, comme le fait le concile, de « restauration »²⁴, s'inscrit donc dans la perspective d'un développement harmonieux et organique de la Tradition liturgique de l'Église, afin que la beauté de la liturgie puisse briller pour chaque génération :

À quoi pouvait ressembler la liturgie en 1918 ? Je tenterai une comparaison, sans doute imparfaite comme toute comparaison, mais qui éclairera mon propos. La liturgie, à ce moment-là, donnait l'apparence d'une fresque parfaitement préservée, mais presque entièrement recouverte de couches successives. Dans le missel que le prêtre utilisait pour célébrer la messe, la liturgie apparaissait telle qu'elle s'était développée depuis ses origines, alors que pour les croyants, elle était en grande partie dissimulée sous une foule de rubriques et de prières privées. Grâce au Mouvement liturgique, puis de façon plus nette lors du concile Vatican II, la fresque fut dégagée et, pendant un instant, nous restâmes fascinés par la beauté de ses couleurs et de ses motifs. Exposée depuis lors aux conditions climatiques comme à diverses tentatives de restauration ou de reconstruction, la fresque risque toutefois d'être détruite si l'on ne prend rapidement des mesures pour mettre un terme à ces influences nuisibles. Certes, il ne s'agit pas de la recouvrir derechef d'une autre couche, mais de susciter un nouveau respect pour tout ce qui la touche, une intelligence renouvelée de son message et de sa réalité, pour éviter que cette redécouverte ne soit le premier pas vers sa perte définitive²⁵.

²⁴ « Pour que le peuple chrétien bénéficie plus sûrement des grâces abondantes dans la liturgie, la sainte Mère l'Église veut travailler sérieusement à la *restauration* générale de la liturgie elle-même » (SC 21 ; nous soulignons). Cf. aussi SC 1 ; 3...

²⁵ J. RATZINGER, *Introduction à l'esprit de la liturgie*, Genève, Ad solem, 2001, p. 9-10.

Le même Esprit qui a conduit les Apôtres à développer dès l'origine la liturgie chrétienne guide encore son Église pour que l'eau vive de la liturgie puisse toujours abreuver les fidèles :

En regardant l'histoire bimillénaire de l'Église de Dieu, guidée par l'action sage de l'Esprit-Saint, nous admirons, plein de gratitude, le développement, ordonné dans le temps, des formes rituelles par lesquelles nous faisons mémoire de l'événement de notre salut. Depuis les multiples formes des premiers siècles, qui resplendissent encore dans les rites des antiques Églises d'Orient, jusqu'à la diffusion du rite romain ; depuis les indications claires du Concile de Trente et du Missel de saint Pie V jusqu'au renouveau liturgique voulu par le Concile Vatican II : à chaque étape de l'histoire de l'Église, la célébration eucharistique, en tant que source et sommet de la vie et de la mission de l'Église, resplendit de toute sa richesse multiforme dans le rite liturgique. (SacCar 3)

La liturgie héritée du travail de Paul VI n'est donc pas une nouvelle liturgie, mais le fruit d'un développement organique. Comme l'expliquait le cardinal Ratzinger :

Je considère [...] comme malheureux d'avoir éveillé l'idée d'un livre nouveau au lieu de présenter l'ensemble dans son unité avec l'histoire de la liturgie. Je crois par conséquent qu'une nouvelle édition devrait signifier et dire clairement que le missel de Paul VI n'est rien d'autre qu'une version renouvelée du missel unique, auquel Pie X ; Urbain VIII, Pie V et leurs prédécesseurs jusqu'aux temps de l'Église naissante ont contribué. La conscience de l'unité interne et ininterrompue de l'histoire et la foi, qui se manifeste dans l'unité toujours actuelle d'une prière qui vient de cette histoire même, est essentielle pour l'Église²⁶.

E. Pour un nouveau mouvement liturgique, ou une réforme de la réforme

Puisque la liturgie est vivante, il est clair que l'œuvre entreprise par le concile et mise en œuvre par le Consilium ne peut se considérer comme parfaite et achevée. La liturgie doit encore déployer toute la richesse de son mystère. Par ailleurs, la réforme elle-même, faite par des hommes, peut-être améliorée. C'était le souhait du cardinal Ratzinger, qui appelait de ses vœux un nouveau mouvement liturgique, ou qui a pu parler de la nécessité d'une réforme de la réforme :

[N]ous [avons] besoin d'un nouveau commencement issu de l'intime de la liturgie, comme l'avait voulu le mouvement liturgique lorsqu'il était à l'apogée de sa véritable

²⁶ J. RATZINGER, *La liturgie est-elle changeable*, op. cit., p. 557. C'est en raison de cette continuité que le cardinal Ratzinger estimait qu'il fallait laisser la liberté de pouvoir user de l'ancien missel : cf. J. RATZINGER, « Bilan et perspectives », in *OCJR*, op. cit., p. 596. Il met toutefois en garde contre le risque d'une Église fondée sur la subjectivité, où l'on choisit son groupe d'amis plutôt que d'accueillir ses frères et sœurs, cf. *ibid.*, p. 597.

nature, lorsqu'il ne s'agissait pas de fabriquer des textes, d'inventer des actions et des formes, mais de redécouvrir le centre vivant, de pénétrer dans le tissu proprement dit de la liturgie, pour que l'accroissement de celle-ci soit issue de sa substance même. La réforme liturgique, dans sa réalisation concrète, s'est éloignée toujours davantage de cette origine. Le résultat n'a pas été une réanimation mais une dévastation²⁷.

En effet, le développement de la liturgie est aussi une œuvre humaine, et certaines décisions sont susceptibles d'amélioration. Mais elle est aussi une œuvre de l'Église, assistée par l'Esprit-Saint. Elle s'inscrit dans un processus long de développement de la liturgie, fait de progrès et de régressions, mais qui n'a jamais altéré le sens profond du mystère de la liturgie. La réforme liturgique a voulu rendre à la célébration de la messe l'éclat qui convenait à un tel mystère, et il est dommage que la mise en pratique ait été parfois aussi désastreuse. Mais il ne faut pas confondre l'application pratique avec l'enseignement du concile. De même, on s'est souvent prévalu de l'autorité de la réforme liturgique pour justifier des réalisations abusives et contraire à l'esprit authentique de la liturgie²⁸.

Comme toute œuvre humaine, les réflexions du Consilium sont marquées par leur temps. On peut reprocher un certain optimisme idéaliste, qui pensait que la liturgie la plus authentique était celle des Pères, et qu'il fallait donc renoncer à tous les ajouts franco-germaniques pour retrouver une liturgie romaine pure. Les débats théologiques de l'époque sur la nature de l'âme, le péché originel ont aussi laissé une trace dans certains rituels (défunts ; prières d'intercession du bréviaire, baptême...). Par ailleurs, les années de la réforme coïncident avec l'avènement d'une société individualiste, de la société du spectacle, tandis que le développement technologique a radicalement changé la relation de l'homme avec la nature qui l'entoure. De telles évolutions ont aussi des conséquences sur la liturgie, poussant à la réduire à un show quelconque ; ou produisant une crise du symbole sans précédent dans l'histoire humaine.

²⁷ J. RATZINGER, « Klaus Gamber, l'intrépidité d'un vrai témoin », préface à K. GAMBER, *La réforme liturgique*, Le Barroux, Éditions Sainte Madeleine, 1992, p. 6.

²⁸ Jean-Paul II était conscient du scandale suscité parmi les fidèles par certaines innovations : « [...] je voudrais demander pardon – en mon nom et en votre nom à tous, vénérés et chers Frères dans l'épiscopat – pour tout ce qui, en raison de quelque faiblesse humaine, impatience, négligence que ce soit, par suite également d'une application parfois partielle, unilatérale, erronée des prescriptions du Concile Vatican II, peut avoir suscité scandale et malaise au sujet de l'interprétation de la doctrine et de la vénération qui est due à ce grand sacrement. Et je prie le Seigneur Jésus afin que désormais, dans notre façon de traiter ce mystère sacré, soit évité ce qui peut affaiblir ou désorienter d'une manière quelconque le sens du respect et de l'amour chez nos fidèles. » : JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Domenicae cenae*, 24-02-1980, n°12.

Pour Ratzinger, la crise liturgique ne sera surmontée qu'en retrouvant le véritable sens de la liturgie. Cela passe par une éducation aux symboles ; par un développement de la vie de prière et de la formation liturgique. Par ailleurs, de même que la réforme a eu un impact sur la manière dont on célèbre aujourd'hui la messe tridentine, la connaissance du missel datant de saint Pie V pourrait aider l'actuelle manière de célébrer en l'éduquant à une célébration précise, soignée, belle, témoignant de la présence de Dieu : « les deux formes d'usage du Rite romain peuvent s'enrichir réciproquement »²⁹. Selon lui, une telle réforme devrait se déployer autour des axes suivants :

- Le rejet de la créativité liturgique : les espaces laissés à la libre improvisation du prêtre « ne répondent pas à la réalité profonde, à l'esprit de la liturgie »³⁰ ;
- La fidélité des traductions ;
- L'orientation du prêtre dans la liturgie ;
- Parvenir à une synthèse entre la théologie des Pères, redécouverte par le Mouvement liturgique, et la théologie médiévale, trop souvent méprisée³¹.

C'est pourquoi une « réforme de la réforme » est toujours nécessaire, pour que la liturgie soit toujours davantage « source et sommet de la vie chrétienne »³². L'enseignement du concile doit continuer à guider ces approfondissements, qui doivent s'enraciner aussi dans l'engagement de chacun à partici-

²⁹ BENOÎT XVI, Lettre aux évêques accompagnant la Lettre apostolique *Summorum pontificum*, 07-07-2007.

³⁰ J. RATZINGER *et al.*, *Autour de la question liturgique*, op. cit., p. 180.

³¹ [D]ans ce progrès réel qu'a porté le Mouvement liturgique – qui a guidé vers Vatican II, vers *Sacrosanctum Concilium* – il y avait aussi un danger : le mépris du Moyen-Âge comme tel, de la théologie scolastique comme telle. [...] Ces idées unilatérales ont été ensuite popularisées avec des slogans très tristes et très dangereux ; ainsi disait-on déjà – je m'en souviens bien – : « le Pain consacré n'est pas là pour être regardé avec les yeux mais pour être mangé. » C'était un slogan contre l'adoration eucharistique ; on pensait que toute la réalité, tout le développement effectué au Moyen âge était erroné. Il y avait donc un rigorisme et un archéologisme liturgiques qui finalement, sont devenus un grand danger. On ne pouvait plus comprendre que même les nouveautés du Moyen Âge – l'adoration eucharistique et puis la piété populaire, tout cela, – était réellement des développements légitimes. Donc cette question [...] reste encore ouverte : quelle est la synthèse possible et la vision profonde commune entre la théologie médiévale et les Pères ? Je pense que saint Thomas d'Aquin est à la fois un théologien qui ouvre la porte à une nouvelle vision de la théologie, avec l'intégration de l'aristotélisme, et un théologien parfaitement patristique : en partant de lui, on devrait avoir la possibilité de trouver cette synthèse » : J. RATZINGER, « Bilan et perspectives », in *OCJR*, op. cit., p. 594.

per au mystère de la liturgie selon sa fonction propre, dans un véritable esprit de prière et d'adoration.

CONCLUSION

À la lumière de ce que nous venons de dire, la notion de liturgie et son rapport à la Tradition devrait mieux nous apparaître.

Dans notre première partie, nous avons vu que la liturgie est la communication du mystère de la foi. Ce que Jésus a dit et fait aux jours de sa vie terrestre ; et au plus haut point, le mystère de sa mort et de résurrection, sont rendus présents sous le voile des rites³³. La parole de Dieu y est proclamée pour nourrir la foi des fidèles ; tandis que la vie divine que le Christ est venu apporter aux hommes est communiquée par les sacrements, tout spécialement dans l'Eucharistie. En ce sens, on pourrait dire que la liturgie est le principal organe de la Tradition. Par elle, le Christ agit, dans l'Église, pour que l'œuvre de la Rédemption s'accomplisse aujourd'hui. Par ces rites, la foi est transmise, dans le double sens qu'ils mettent en relation avec Dieu et qu'ils expriment des vérités de foi (par ex : le signe de croix proclame la foi en Dieu-trinité tout comme le mystère du salut par la croix auquel le baptême nous a unis). Dès lors, la liturgie doit être considérée comme le premier lieu de la transmission de la foi : à travers les lectures, les prières et les rites, c'est le contenu de notre foi qui est révélée, c'est pourquoi, la première des catéchèses est la messe bien célébrée³⁴ : la célébration est proclamation de la foi reçue des apôtres et communication du contenu même de cette foi : le mystère du Christ Jésus : *lex orandi, lex credendi*³⁵.

Dans notre deuxième partie, nous avons approfondi le développement organique de la célébration liturgique au cours de l'histoire, en nous arrêtant particulièrement sur le rite romain. Nous avons vu que l'œuvre entreprise par le concile

³² L'expression, chez Benoît XVI, ne désigne donc pas une tentative de négation de la réforme liturgique.

³³ Comme l'écrit Congar, « le rite lui-même est ici un merveilleux conservateur de l'intégrité d'un dépôt. » : Y. CONGAR, *La tradition et la vie de l'église*, coll. « Traditions chrétiennes », Paris, Cerf, 1984², p. 102.

³⁴ « La meilleure catéchèse sur l'Eucharistie est l'Eucharistie elle-même bien célébrée » : BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis*, 22-07-2022, n°64. Il s'agit de la reprise d'une proposition synodale.

³⁵ « Quand l'Église célèbre les sacrements, elle confesse la foi reçue des apôtres. De là l'adage ancien : "Lex orandi, lex credendi" (ou : "Legem credendi lex statuat supplicandi" selon Prosper d'Aquitaine [V^e siècle]). La loi de la prière est la loi de la foi, l'Église croit comme elle prie. La liturgie est un élément constituant de la sainte et vivante Tradition. » (CEC 1124). Sur l'histoire de l'adage *lex orandi, lex credendi* et son application chez les Pères, cf. par ex. B. CAPELLE, « Autorité de la liturgie chez les Pères », op. cit.

Vatican II s'inscrit dans une histoire plus ample. La réforme liturgique a voulu rendre son éclat à la grande fresque de la liturgie, d'une manière qui soit à la fois fidèle à son histoire et ouverte à la mentalité de l'homme contemporain. Accepter le missel de Paul VI, c'est reconnaître la richesse de cet enseignement du concile, sans prétendre mettre fin au développement historique de la liturgie :

Le renouveau liturgique, réalisé de façon juste dans l'esprit de Vatican II, est donc en un certain sens la mesure et la condition pour mettre en œuvre l'enseignement de ce Concile Vatican II, que nous voulons accepter avec une foi profonde, convaincus que, par lui, l'Esprit-Saint « a dit à l'Église » les vérités et a donné les indications qui servent à l'accomplissement de sa mission à l'égard des hommes d'aujourd'hui et de demain³⁶.

Comme nous l'avons vu, la mise en œuvre de ce beau projet n'a pas toujours été heureuse. L'issue de la crise liturgique demande de retrouver le primat de Dieu qui agit dans la liturgie. Celle-ci est un don, que l'on reçoit par l'Église : « la grandeur de la liturgie tient à ce qu'elle échappe à l'arbitraire »³⁷. Au long des âges, elle a toujours été célébration, actualisation, de l'unique mystère du Christ, qui inaugure en sa propre vie le véritable culte en esprit et en vérité. C'est lui qui a laissé à ses apôtres et à leurs successeurs le soin d'en développer la forme rituelle, leur assurant le don du Saint-Esprit pour que l'Église soit fidèlement et pour toujours associée à cette œuvre si grande. Certes, les hommes sont imparfaits et l'histoire de l'Église illustre cette alternance entre authentique développement et décadence. En nos temps, le concile a juste-

³⁶ JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Dominicae cenae*, op. cit., n°13. Le Pape ajoutait : « Nous continuerons à consacrer un soin particulier à promouvoir et à suivre le renouveau de l'Église selon la doctrine de Vatican II, dans l'esprit d'une Tradition toujours vivante. À la substance de la Tradition, si elle est bien comprise, appartient aussi en effet une relecture correcte des « signes des temps », selon lesquels il faut tirer du riche trésor de la Révélation « de l'ancien et du nouveau ». En agissant dans cet esprit, conformément à ce conseil de l'Évangile, le Concile Vatican II a accompli un effort providentiel pour renouveler le visage de l'Église dans la sainte liturgie, en se reliant le plus souvent à ce qui est « ancien », à ce qui provient de l'héritage des Pères et qui est expression de foi et de doctrine de l'Église unie depuis tant de siècles. Pour pouvoir continuer à mettre en pratique, dans l'avenir, les directives du Concile en matière liturgique, et en particulier dans le domaine du culte eucharistique, il est nécessaire de réaliser une collaboration étroite entre le dicastère compétent du Saint-Siège et chaque Conférence épiscopale, une collaboration vigilante et en même temps créative, le regard fixé sur la grandeur du très saint mystère et, simultanément, sur les courants spirituels et les changements sociaux, si significatifs à notre époque, car non seulement ils créent parfois des difficultés, mais ils disposent aussi à un nouveau mode de participation à ce grand mystère de la foi. » (*Ibid.*)

³⁷ J. RATZINGER, *L'esprit de la liturgie*, op. cit., p. 134. Cf. aussi ID., *La célébration de la foi ; essai sur la théologie du culte divin*, Paris, Téqui, 1985, p. 74 : « Ce que [la liturgie] a d'exaltant, c'est qu'elle nous conduit hors de la petitesse et nous fait participer à la vérité. »

ment fait sien et porté à son accomplissement un mouvement qui visait à restaurer l'authentique liturgie de l'Église. Pour ses meilleurs exposants, il ne s'agissait pas de tourner le dos au passé en fabriquant une nouvelle liturgie. Il s'agissait de dépoussiérer le trésor reçu de nos Pères pour que son éclat brille de nouveau pour l'homme d'aujourd'hui. Cela pouvait exiger de renoncer à certains trésors culturels, en vue d'un bien plus grand : l'accès des fidèles à la grâce. Cependant, il ne s'agissait ni simple retour à un passé idéalisé, ni d'un saut en avant pour s'adapter naïvement à l'homme d'aujourd'hui : l'œuvre du concile se voulait une réforme, ou mieux, une restauration. L'arbitraire ou le manque de confiance dans l'autorité ecclésiale, ont souvent empêché ce travail de porter ses fruits. De fait, l'équilibre entre fidélité au passé et ouverture aux exigences propres à chaque époque n'est pas évident. Vis-à-vis de la liturgie, l'Église a reçu la mission difficile du jardinier, qui doit prendre soin de la graine pour qu'elle porte tout le fruit qu'elle contient :

Comme un jardinier accompagne une plante dans son épanouissement en faisant attention à son énergie propre et à sa nature, ainsi l'Église doit-elle accompagner respectueusement le chemin de la liturgie à travers les temps, distinguant ce qui pourra aider et guérir des violences et des destructions. [...] Le Pape n'est pas un monarque absolu dont la volonté ferait loi mais il est le gardien de la tradition authentique et à cet effet le premier garant de l'obéissance. Il ne peut pas faire ce qu'il veut et il peut avoir aussi à affronter ceux qui voudraient faire ce qui leur passe par la tête. Sa règle n'est pas de faire n'importe quoi mais de rester dans l'obéissance de la foi. À l'endroit de la liturgie il exerce la fonction du jardinier, non pas celle du technicien qui construit de nouvelles machines et jette les anciennes au rebut. Le rite, soit ce qui structure la prière et la célébration et qui a mûri dans la foi et la vie de l'Église, condense la tradition vivante où le tout de la foi et de la prière se trouve exprimé et rend possible la communion vitale avec ceux qui ont prié avant nous et ceux qui le feront après nous³⁸.

Il s'agit donc d'un travail délicat, exigeant patience, humilité, sagesse. Alors seulement, ce qui devrait nous unir cessera de nous diviser.

³⁸ J. RATZINGER, « Le développement organique de la liturgie », in *OCJR*, p. 624-625.